



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MILCHINA (Véra), OSPOVATE (Alexandre),
« Appendice », *La Russie en 1839*, CUSTINE (Astolphe
de), p. 1124-1130

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07953-8.p.1124](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07953-8.p.1124)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

APPENDICE

1. Joséphine Grassini (1773-1850), cantatrice italienne, chantait depuis 1804 à Paris, mais après la chute de l'Empire revint à Milan où Custine la fréquenta en 1841-1842 (cf. J.-F. Tarn, *op. cit.* n. 1 de *Quelques mots de l'éditeur*, p. 491). Son frère Carlo Grassini, né en 1796, avait seize ans lorsqu'il fit, comme *tamburino*, la campagne de Russie à la suite de Napoléon (A. Pougin, *Une cantatrice « amie » de Napoléon : Giuseppina Grassini, 1773-1850*, P., Fischbacher, 1920, p. 69). La Grassini a paru dans les opéras de Niccolò Antonio Zingarelli (1752-1837) *Roméo et Juliette* et *Artaserse*, dans l'opéra *Télémaque à l'île de Calypso* de Johann Simon Mayr (Mayer chez Custine, 1763-1845) et dans l'opéra comique *Les Bobémiens à la foire* de Giovanni Paesiello (1740-1816). En évoquant le talent dramatique de la Grassini et sa contribution à « la gloire de l'école moderne en Italie », Custine vise probablement sa manière de chanter, dramatique et plus proche de la déclamation, qui était opposée au bel canto des années 1800-1830 ; l'opinion de Custine sur le style novateur de Duprez (cf. n. 44 de la *Lettre cinquième*) prouve que ses sympathies appartenaient à cette dernière manière.
2. Sans contester la réalité des faits exposés par Custine dans les deux récits de la captivité des Français en Russie, on peut présumer qu'il se servit pour écrire ces pages en premier lieu non des exposés oraux des deux narrateurs qu'il cite et dont les biographies laissent de gros doutes sur leur authenticité (cf. plus en détail n. 5 et 12 de l'*Appendice*), mais plutôt des sources livresques. Quoique vers la fin des années 1830 la liste des mémoires des soldats et des officiers ayant participé à la guerre de 1812 ne soit pas encore si longue qu'elle l'est devenue par la suite (pour la bibliographie cf. J. Tulard, *Nouvelle bibliographie critique des Mémoires sur l'époque napoléonienne*, Droz, Genève, 1991 ; M.-P. Rey, *L'effroyable tragédie. Une nouvelle histoire de la campagne de Russie*, P., Flammarion, 2012 ; J.-O. Boudon, *op. cit.* n. 27 de la *Lettre vingt-septième*), une quinzaine de textes au moins avaient été déjà publiés, consacrés tant à la retraite des Français qu'à leur captivité. En plus, les souffrances (faim comme froid) furent pareilles tant pour ceux qui étaient devenus prisonniers des Russes que pour ceux qui, libres, se retiraient vers la frontière de Russie, et il est très probable que Custine a emprunté les détails indifféremment chez les uns et chez les autres. Ainsi, pour décrire les bivouacs sur la neige et les cadavres glacés, il n'eut pas besoin d'aller jusqu'aux textes d'anciens prisonniers. Il put très bien se contenter de Philippe de Ségur dont le livre est cité expressément dans la *Lettre vingt-septième* (cf. n. 27 de cette lettre) et qui, sans être prisonnier, a aussi souffert de faim et de froid et l'a raconté avec beaucoup de détails qui ont plusieurs ressemblances frappantes avec le texte de Custine (notons que Custine ne fut pas le seul à utiliser le livre de Ségur dans son propre texte ; Chateaubriand s'en sert constamment dans la description de la campagne de Russie dans les *Mémoires d'outre-tombe*, mais, à la différence de Custine, s'y réfère ouvertement). Ainsi, par exemple, Ségur décrit dans le chapitre II du livre XII de son ouvrage les gens que l'intensité de froid faisait se précipiter dans les brasiers et y mourir dans d'horribles convulsions, tandis que leurs camarades rongeaient ces corps grillés par les flammes – détail dont l'écho se retrouve chez Custine dans le récit de M. Girard sur les vivants mangeant les jambes des morts, et dont le parallèle est présent aussi en 1814 chez Eugène Labaume qui parle des malheureux Français « que l'ennemi dédaignerait de faire prisonniers » et qui « par excès de froid ou de faim, étaient réduits à un état de stupidité féroce qui leur faisait rôtir des cadavres pour les dévorer ou qui les poussait jusqu'à se ronger les mains et les

bras » (E. Labaume, *op. cit.* n. 27 de la *Lettre vingt-septième*, p. 400). L'image custinienne des Français qui, « surpris par le froid dans les contorsions de la mort, restaient appuyés contre des murs, raides et gelés » pourrait remonter au passage de Ségur décrivant les Français qui, « sans moyens et sans forces pour abattre les hauts sapins de la forêt, essayèrent vainement d'en enflammer le pied ; mais bientôt la mort les surprit autour de ces arbres dans toutes les attitudes... » (*op. cit. ibid.*, t. 2, p. 406). Dans le même chapitre Ségur avoue que la mort des Français laissait indifférents leurs camarades, car « le plus souvent ils se contentaient de penser, à la vue de ces infortunés étendus et aussitôt raidis, qu'ils n'avaient plus de besoins, qu'ils se reposaient, qu'ils ne souffraient plus ! » (*op. cit. ibid.*, t. 2, p. 404), et ces paroles se répètent presque littéralement dans le récit de Grassini sur les corps traînés le long des escaliers (« Ils ne souffrent plus, ils sont morts »). Ségur mentionne aussi des gens qui, à demi-morts de froid, étaient achevés par le feu, tout comme les malheureux qui, chez Custine, « achevaient leur agonie dans les cris et les tourments du bûcher » – à cette différence près que chez Ségur ce ne sont nullement les Russes, mais les Français eux-mêmes qui mettent la fin aux jours de leurs concitoyens d'une manière si atroce. Ce changement est symptomatique : dans ce cas, comme dans plusieurs autres, Custine opère une transposition manifeste, en accusant les Russes de toutes les atrocités et en fermant les yeux sur l'égoïsme et l'abrutissement des militaires français, dont parlent presque tous les mémorialistes, comme le souligne avec beaucoup de justesse Jacques-Olivier Boudon (*op. cit.* n. 27 de la *Lettre vingt-septième*, p. 201-202). Si on ne peut pas savoir exactement quels livres sur les Français en Russie en 1812 Custine avait lus, on peut, par contre, nommer un compilateur postérieur qui a utilisé comme source Custine lui-même. C'est le polygraphe et romancier Juste-Jean-Etienne Roy (1794-1872) dont le livre *Les Français en Russie, souvenirs de la campagne de 1812 et de deux ans de captivité en Russie* (Tours, Ad. Mame et C^{ie}, 1856) est présenté par l'auteur comme la publication des récits du docteur M..., médecin militaire (qui serait fait prisonnier à Wilna et aurait passé deux ans de captivité à Saratov). Or, quoique plusieurs historiens russes citent ce docteur comme un témoignage réel, en le dotant du nom de Mercier, absent dans le livre de Roy, il n'en est rien : ce n'est, au moins pour tout ce qui regarde les souffrances des prisonniers en route et aux bivouacs, qu'un collage de citations littérales du texte de Custine. Nous en donnons dans les notes suivantes quelques exemples pour prouver cette assertion.

3. Custine revient aux événements du décembre 1792, lorsque l'armée française commandée par son grand-père fut obligée de rendre Francfort aux Prussiens. Le dernier prince-évêque de Francfort fut Frédéric-Charles-Joseph von Erthal (1719-1802).
4. Cf. chez Roy (*op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 83-84) : « Souvent pendant la nuit, les hommes qui se sentaient près de mourir se relevaient avec horreur pour lutter contre l'agonie ; surpris par le froid dans les contorsions de la mort, ils restaient appuyés contre des murs ou des arbres, raides et gelés. Leur dernière sueur se glaçait sur les membres décharnés ; on les voyait les yeux ouverts pour toujours, le corps fixé dans l'attitude convulsive où la mort les avait surpris et congelés. Les cadavres restaient là, jusqu'à ce qu'on les arrachât de leur place pour les brûler ; et la cheville se détachait du pied plus aisément que la semelle ne se séparait du sol. Quand le jour paraissait, quand nous levions la tête, nous nous trouvions sous la garde d'un cercle de statues à peine refroidies, et paraissaient postées autour de notre camp comme des sentinelles avancées de l'autre monde. L'horreur de ces réveils ne saurait s'exprimer ».
5. Encore une exagération de Custine qui compromet en quelque sorte la vérité du récit de Girard. Pour la plupart des prisonniers la captivité dura de 18 mois à deux ans. Ceux qui restaient en Russie, le faisaient de leur propre gré, à la suite des libéralités d'Alexandre I^{er}

qui, avant même la fin du conflit militaire, offrit aux prisonniers d'origine paysanne la possibilité d'opter pour le statut de « colons étrangers » et de profiter de subsides, et « aux prisonniers artisans et ouvriers de métier, de travailler dans des manufactures ou des fabriques, voire dans le bâtiment pour participer à la reconstruction des maisons et édifices détruits, et de bénéficier de contrats individuels, assortis de conditions financières avantageuses » (M.-P. Rey, *op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 309). Enfin, « le gouvernement russe offrit aussi aux prisonniers la possibilité de se faire naturaliser en optant pour une citoyenneté définitive ou une citoyenneté provisoire de deux ou trois ans », raison pour laquelle en août 1814 un quart du nombre des prisonniers ont choisi de devenir sujets de l'Empire russe à titre provisoire (*ibid.*, p. 310). Donc si M. Girard est resté en Russie 10 ans en qualité d'instituteur, c'est probablement non comme un captif, mais de son propre gré. Pour les données statistiques et juridiques sur le séjour des prisonniers français en Russie cf. V. Sirotkine, « Sudba frantsuzskikh soldat v Rossii posle 1812 goda » [Le sort des soldats français en Russie après 1812], *Voprosy istorii* [Problèmes de l'histoire], 1974, n°3, p. 129-136; V. Sirotkine, « La campagne de Russie. Le destin des soldats de Napoléon après la défaite », *Revue de l'Institut Napoléon*, 1991, n° 156, p. 57-65; D. Rouanet « Captivités en Russie : regard comparés », M.-P. Rey, T. Lentz éd., 1812, *la campagne de Russie : Histoire et postérités*, P., Perrin, 2012, p. 253-265; Boris Milovidov, « Plennyié Velikoï armii, ostavchiéssia v Rossii » [Prisonniers de la Grande armée, restés en Russie], *Otchestvennaïa voïna 1812 goda i rossijskaïa provintsia* [La guerre de 1812 et la province russe], Maloïaroslavets, 2009; ce dernier article refute d'une façon bien probante les légendes ayant cour en France jusqu'aux années 1830 sur la multitude des prisonniers français restés en Russie contre leur gré. Si le nom de Grassini est absent dans l'*Alphabet des prisonniers de guerre, restés en Russie après la guerre de 1812*, document d'archives publié récemment par B. Milovidov et rédigé probablement entre 1816 et 1826, un certain Alexandre Girard y est mentionné en tant que « bourgeois de Staritsy » (petite ville dans le département de Tver), mais sans aucune précision ni sur son grade, ni sur sa sujétion (voir *Epokha 1812 goda. Issledovanie. Istochniki. Istoriografiia*, t. 9, Moscou, 2010, p. 299).

6. Eugène de Beauharnais (cf. n. 1 de la *Lettre onzième*).
7. Cf. chez Roy (*op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 84) : « Venait ensuite [après le réveil] la cérémonie du bûcher; ce mode avait été adopté de préférence à l'inhumation, car il eût été presque impossible de creuser une fosse à cause de l'épaisseur et de la dureté de la neige et de la glace, et cela eût demandé trop de temps; puis on pensait que la combustion était un moyen d'empêcher la contagion. On brûlait vêtements et corps tous ensemble; mais il est arrivé plus d'une fois que des hommes encore en vie on été jetés au milieu des flammes! Un instant ranimés par la douleur, ces malheureux achevaient leur agonie dans les cris et les tourments du bûcher ».
8. Cf. chez Roy (*op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 85) : « Quelquefois on rencontrait à l'entrée des villes un édifice abandonné; on s'en emparait alors pour y établir notre gîte. On nous entassait à tous les étages de ces maisons vides. La première fois, nous nous estimions heureux de passer enfin la nuit sous un toit; mais nous nous aperçûmes bientôt que ces nuits n'étaient guère moins rudes que celles du bivouac. En effet, dans l'intérieur du bâtiment, on ne pouvait faire du feu qu'à certaines place, tandis qu'en plein air au moins nous en allumions tout autour de notre campement. Ainsi, beaucoup de nos gens mouraient de froid dans leurs chambres faute de moyens pour se réchauffer ».
9. Cf. chez Roy (*op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 85-86) : « Puis, quand le matin il fallait enlever les morts, les soldats russes les traînaient par les pieds avec des cordes liées autour des chevilles. Ils les descendaient ainsi quelquefois d'un second étage, et la tête suivait, frappant et rebondissant de marche en marche tout le long de l'escalier, depuis le haut de la

- maison jusqu'au rez-de-chaussée. Cette profanation des restes mortels de nos compatriotes avait fini par nous trouver impassibles, et nous nous contentions de nous dire entre nous avec amertume : Ils ne souffrent plus, ils sont morts ! ». Passage remontant probablement, chez Custine, au livre de Ségur (*op. cit.* n. 27 de la *Lettre vingt-septième*, t. 2, p. 404).
10. Cf. chez Roy (*op. cit.* n. 2 de l'*Appendice*, p. 86) : « Mais il est arrivé quelque chose de plus horrible encore ; car j'ai vu des vivants achevés de cette sorte, et laissant, sur les degrés ensanglantés, les preuves hideuses de la férocité des soldats russes (...) assister à ces brutales exécutions. Voilà ce que j'ai vu, ce que mes compagnons voyaient journellement, et pas un de nous n'avait le courage de réclamer, tant la misère abrutit les hommes !... La même chose, nous disions-nous, nous arrivera demain ; et cette communauté de péril mettait notre conscience en repos et favorisait notre inertie ».
 11. En prêtant à ses interlocuteurs la peur de garder et de publier leurs impressions, Custine les dote manifestement de ses propres craintes qu'il avoue plusieurs fois dans son livre, mais néglige la réalité bibliographique, car plusieurs mémorialistes, étrangers aux scrupules que Custine attribue à ses personnages, ont publié dès 1814 des ouvrages sur leur captivité, tels que *Des effets et des propriétés du froid, avec un aperçu historique et médical sur la campagne de Russie* d'un autre médecin, Moricheau-Beaupré (Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel aîné, 1817), les *Souvenirs du Nord, ou la Guerre, la Russie et les Russes, ou l'Esclavage* du médecin Raymond Faure (P., Pelicier et Mongie, 1821) ou *Les Prisonniers français en Russie, mémoires et souvenirs de M. le Marquis de Sérang, maréchal de camp*, recueillis et publiés par M. de Puibusque (P., Arthus Bertrand, 1837), tandis qu'à en croire l'auteur de *La Russie en 1839*, il est quasiment le premier à décrire les souffrances des prisonniers. D'ailleurs, l'un des mémorialistes, Armand Domergue, éprouvait les craintes et les scrupules pareils à ceux que Custine prête à ses interlocuteurs : « Je songeais à mettre en ordre les notes que j'avais recueillies lors de mon séjour à Moscou et pendant notre voyage sur la barque ; mais un nouvel obstacle se présentait : j'allais éveiller les soupçons de nos gardiens, et il y allait pour moi de l'exil en Sibérie, si l'on venait à me découvrir. D'ailleurs, quand j'aurais réussi à tromper leur surveillance, comment espérer si, libre un jour, je franchissais la frontière de ce pays, pouvoir soustraire de gros cahiers au perquisitions des commissaires de la douane russe » (A. Domergue, *La Russie pendant les guerres de l'Empire*, P., Arthus Bertrand, 1835, t. 2, p. 17). Mais Domergue n'a pas capitulé devant ces dangers ; il a inventé un « stratagème » qu'il raconte plus loin : il enveloppa ses effets de ces feuilles, « avec une feinte négligence », et cela lui permit de tromper les douaniers et, plus tard, de publier ses mémoires (*ibid.*, t. 2, p. 386).
 12. En 1811-1814 ce poste était occupé par le conseiller secret Nikolai Ivanovitch Bogdanov (1751-1829), commandant de la milice de Toula du 20 août au 16 novembre 1812. Le portrait fait par Custine semble devoir beaucoup plus aux conventions littéraires qu'à la réalité historique. Tout d'abord, le gouverneur Bogdanov ne fut nullement veuf en 1812 ; sa femme Alexandra Nikiforovna était bien en vie (cf. « 1812 god v zapiskakh Anny Iliinitchny Zolotoukhinoi » [1812 dans les mémoires d'Anna Zolotoukhina], *Vospominania sovremennikov epokhi 1812 goda na stranitsakh zhurnala Rousskaïa Starina* [1812 vu par les contemporains dans la revue Rousskaïa Starina], Moscou, Gossoudarstvennaïa istoricheskaja biblioteka, 2011, p. 412-413. Ensuite, on jugera peu vraisemblable que, ayant en 1812 l'embarras du choix parmi les Français captifs, le gouverneur Bogdanov n'ait trouvé rien de mieux pour le poste du gouverneur de son fils de 12 ans, qu'un tambour-major italien de 4 ans seulement son aîné. Le nom même de Toula paraît être choisi par hasard, tout simplement parce qu'il revenait souvent sous la plume de ceux qui racontaient la campagne de 1812. Toula, ville assez proche de Moscou, accueillait rarement les captifs français qui ne faisaient que passer par là en se dirigeant dans les profondeurs de la Russie (cf.

V. Bessonov, « Tchislennost voïennoplennykh 1812 goda v Rossii » [Quantité de captifs de guerre en Russie en 1812], *Otchestvennaïa voïna 1812 goda. Istotchniki. Pamiatniki. Problemy* [La guerre de 1812. Sources. Documents. Problèmes], Moscou, Kalita, 2002, p. 28) et qui y étaient accueillis plutôt généreusement, à preuve les mémoires de Rodolphe Vieillot, publiés récemment (R. Vieillot, *Souvenirs d'un prisonnier en Russie pendant les années 1812-1813-1814*, Luneray, 1996, p. 195-196). De plus, l'histoire prêtée par Custine à Grassini paraît peu probable parce que les Français qui demandaient à prendre service dans l'armée russe n'étaient nullement employés comme instituteurs chez des particuliers, mais étaient dirigés à Orel pour entrer dans les légions de prisonniers qui y avaient été formées dès le mois de décembre 1812 (cf. V. Apoukhine, *Formirovanie legionov iz plennykh frantsuzov, italiantsev i gollandzev v Orel v 1812-1813 gg.* [Formation des légions avec la participation des prisonniers de guerre français, italiens et hollandais à Orel en 1812-1813], Moscou, 1913 ; B. Milovidov, « Istoria orlovskikh legionov iz voïennoplennykh. 1812-1814 » [Histoire des légions des prisonniers de guerre à Orel], *Epokha 1812 goda. Issledovania. Istotchniki. Istoriografiia* [Époque de 1812. Recherches. Sources. Historiographie], Fasc. VI, Moscou, 2007, p. 186-189). Si Custine reste fidèle aux récits de captivité, en parlant de la compassion des femmes russes (lieu commun de presque tous les mémoires), il s'en éloigne décidément dans sa peinture du gouverneur de Toula et de sa conduite envers les prisonniers. Quelques-uns des mémorialistes qu'il avait la possibilité de lire se plaignent effectivement de la cruauté de quelques employés russes, mais ces impressions tristes sont toujours contrebalançées par les portraits d'autres nobles russes, polis, aimables et généreux pour les captifs ; cf., par exemple les mémoires du comte de Beauvillier dans A. de Beauchamp, *Mémoires secrets et inédits : pour servir l'histoire contemporaine* (P., Vernare et Tenon, 1825, t. 2, p. 75-76), l'ouvrage de Moricheau-Beaupré (*op. cit.* n. 11 de l'*Appendice*, p. 141-142) ou d'A. Domergue (*op. cit.* n. 11 de l'*Appendice*, t. 2, p. 212 et suiv.). Custine passe des témoignages pareils sous silence.

13. Cf. n. 13 de la *Lettre dixième*. Dans tous les cas ces lois ne regardaient pas les serfs appartenant à la domesticité.
14. L'assertion de Custine contredit la position officielle du gouvernement de l'empereur Nicolas qui se présentait toujours comme une digue élevée contre le déluge révolutionnaire. Par ailleurs elle répète presque textuellement la réplique de Pouchkine, que, à en croire son journal du 22 décembre 1834, il avait adressée au grand-duc Michel frère de l'empereur : « Tous les Romanov sont révolutionnaires et niveleurs » (*op. cit.* n. 5 de la *Lettre septième*, t. 8, p. 45). Pouchkine faisait allusion à la politique des Romanov qui, préférant la nouvelle aristocratie pétroviennne à l'ancienne noblesse, transformaient, sans s'en apercevoir, ces nobles en une sorte de tiers-état et préparaient par cela une révolution future. Bien sûr, Custine ignorait l'opinion de Pouchkine, mais il a déjà exposé des idées pareilles concernant « l'autocratie comme une démocratie idolâtre » dans la *Lettre cinquième* où elles sont prêtées au prince Kozlovski (cf. n. 27 de cette lettre). Cf. aussi sur l'union de la tyrannie avec l'égalité absolue la *Lettre vingt-huitième* et n. 4 de cette lettre.
15. En Russie on ne faisait nullement mystère du texte que Custine cite là-dessus, car il fut imprimé en russe dans la première partie des *Troudy Rossiiskoi Akademii* (Actes de l'Académie russe) pour l'année 1837. Il est écrit par Vassili Alexeïévitch Polenov (1776-1851), depuis 1830 membre de la commission provisoire pour la mise en ordre des Archives d'État et des Archives des départements du Sénat de Saint-Petersbourg, et depuis 1834, directeur des Archives du Ministère des affaires étrangères. Son fils Dmitri Vassiliévitch Polenov qui republia cet article en 1874 dans la revue *Rousskaïa starina* [Le Vieux Temps russe], assure dans sa préface que l'auteur en envoya les tirés à part à ses connaissances, y compris le prince Kozlovski qui serait cette personne mystérieuse qui avait procuré le texte à Custine

- et qui l'avait traduit en français (*Rousskaïa starina*, 1874, n° 4, p. 647). Or, la présence dans la traduction française de quelques fautes grossières témoignant de l'incapacité de comprendre des mots et des expressions russes assez simples, fait douter de cette assertion de Polenov fils. Beaucoup plus plausible est une autre hypothèse : c'est que Kozlovski (ou un autre Russe ?) avait recommandé à Custine un traducteur, peut-être un Français vivant en Russie. Custine se trompe en disant que l'article était composé pour Catherine II. Polenov travaillait dans une époque postérieure ; il composa son article d'après les documents d'archives, y compris les dépêches officielles adressées à l'impératrice. Le fils de Polenov fut très mécontent de la publication de l'article de son père dans le livre de Custine qu'il qualifie d'« inculte et *blagueur*, qui utilise sans broncher des mensonges pour illustrer son idée erronée » (*ibid.*, p. 646 ; le mot mis en italique est en français dans le texte). En plus Polenov fils reproche à Custine d'avoir publié un texte bourré de fautes. La traduction contient vraiment plusieurs inexactitudes (notamment en ce qui concerne les chiffres), mais aucune d'elle ne change pas le sens du texte d'une façon radicale et sûrement n'est pas dictée par les opinions du traducteur. D'autre part, Polenov père lui-même ne cite pas littéralement les dépêches de Melgounov adressée à Catherine II, et parfois même les phrases mises entre guillemets ne sont pas des citations exactes, mais seulement les résumés libres des documents originaux. Cf. aussi sur la famille de Brunswick M. Korff [avec la participation de V. Stassov], *Braunschweigskeïe semeïstvo* [*La famille de Brunswick*], Moscou, 1993 ; N. Eidelman, *Pouchkine. Istoria i sovremennost' v kboudojestvennom soznanii poeta* [*Pouchkine. Le passé et le présent dans l'esprit créateur du poète*], Moscou, 1984, p. 156-180.
16. Ce tableau généalogique contient quelques inexactitudes dans les dates : Jean VI, né en 1740, est mort à 24, et non à 22 ans ; Anne, fille de Pierre le Grand, est morte en 1728, et non en 1726 ; Catherine de Brunswick, née en 1741, est morte à 66, et non à 65 ans ; l'impératrice Anne est morte non en 1748, mais en 1740. Il faut dire aussi que Custine nomme à tort tout ce tableau *Généalogie des princes et princesses de Brunswick* ; y sont mentionnés aussi les purs Romanov, qui n'avaient rien à voir avec les Brunswick : Mikhaïl (Michel) Romanov, son fils Alexei (Alexis), son petit-fils Pierre le Grand et sa postérité.
 17. Dans l'original russe toutes les dates sont données d'après le calendrier julien ; le traducteur français mentionne en parallèle la date du calendrier grégorien.
 18. Dans l'original russe « avait l'ordre ».
 19. Dans l'original russe « le roi son fils » ; il s'agit du Chrétien VII (1749-1808), le roi du Danemark depuis 1766, beau-fils de la reine Juliane qui en 1772-1784 était régente auprès de ce roi malade et gouvernait réellement le royaume.
 20. Dans l'original russe il s'agit du gouverneur qui se trouvait là (à Archangelsk, ou Archangel dans la transcription du traducteur) et non du gouverneur ancien.
 21. Le traducteur français n'a pas gardé la note de l'original russe qui précise que Melgounov l'avait dit « dans son rapport à l'impératrice Catherine II ».
 22. Le traducteur n'a pas gardé la seconde épithète ; l'original russe nomme le jeu « très amusant et très habituel pour eux ».
 23. Dans l'original russe « trente-huit ans » ; en réalité Catherine, née en 1741, avait en 1780, lors de la visite de Melgounov, trente-neuf ans.
 24. L'original russe affirme le contraire : « que même un étranger peut la comprendre ».
 25. L'original russe parle de « trente-six ans » ; en réalité Élisabeth, née en 1743, avait en 1780 trente-sept ans.
 26. Dans l'original russe : « qu'ils avaient adressé à l'Impératrice les requêtes qu'ils auraient volontiers répété aujourd'hui, mais ne l'osent pas et craignent d'avoir irrité Sa Majesté ».
 27. Le traducteur français a omis ici la mention des « enfants des nourrices », présente dans l'original russe.

28. Le traducteur français a omis ici les mots « qu'elle lui doit à juste titre ».
29. L'original russe nomme Stépanof « ex-capitaine ».
30. Le traducteur français a omis le mot « de vaisseau ». Quant au nom de ce marin, on doit l'écrire correctement Arséniev.
31. Dans l'original russe « 8 000 roubles ».
32. Dans l'original russe « parmi les paysannes ».
33. Le traducteur français a omis la dernière phrase de ce fragment : « On a pris les mesures nécessaires conformément aux ordres que Melgounov avait reçus de l'Impératrice ».
34. L'original russe parle non des habits, mais des paroles d'encouragement ; la faute s'explique par la ressemblance du mot russe « obnadejivanié », figurant dans l'original, avec le mot « odejda » (habit).
35. Le traducteur avait omis les mots « par l'embellissement de leur vie solitaire ».
36. Dans l'original russe, non « et ses fils », mais « et ses filles ».
37. Sur le feldjæger voir la n. 5 de la *Lettre vingtième*.
38. L'original russe parle ici de la prière de ne pas priver la famille de Brunswick de la protection de l'impératrice et de lui conserver sa faveur.
39. Dans l'original russe « M. Schubert ».
40. Le traducteur a omis la date présente dans l'original russe : « le 12 de ce mois ».
41. Dans l'original russe « à Flanstrand ».
42. Dans l'original russe « de la conduite de Ziegler ».
43. L'auteur de l'original russe et le traducteur se trompent ; il s'agit du fils de la reine Juliane le prince Frédéric (1753-1805).
44. L'original russe qualifie cette visite de « touchante ».
45. Ce numéro du fragment est absent dans l'original russe, où la numérotation se termine par le chiffre XIII.
46. Le traducteur a omis la fin de la phrase « quoiqu'on ait fait pour l'en dissuader ».
47. L'original russe précise qu'il s'agissait du salaire d'un an, versé exceptionnellement.
48. Il s'agit du petit-fils de la reine Juliane, devenu roi du Danemark en 1808, après la mort de son père Chrétien VII, sous le nom de Frédéric VI (1768-1839).
49. Ce texte n'est pas republié dans la cinquième édition de 1854. Sur Lecoq de Laveau cf. n. 4 de la *Lettre vingt-quatrième*.
50. Cette date est erronée : le livre a paru en 1835.